



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/59/34
9 octobre 2009

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-neuvième réunion
Port Ghalib, Egypte, 10 - 14 novembre 2009

PROPOSITION DE PROJET : HONDURAS

On trouvera dans le présent document les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante:

Fumigène

- Plan national d'élimination du bromure de méthyle, deuxième phase (quatrième tranche) ONUDI

Elimination

- Plan de gestion de l'élimination finale (deuxième tranche) PNUE/ONUDI

FICHE D'EVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS
Honduras

(I) TITRE DU PROJET	ORGANISME:
Bromure de méthyle	ONU/UNEP

(II) DERNIERES DONNEES DE L'ARTICLE 7 (Tonnes PAO)					ANNEE: 2008
CFC: 23.4	CTC: 0	Halons: 0	MB: 172.2	TCA: 0	

(III) DERNIERES DONNEES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (Tonnes PAO)										ANNEE: 2008			
Substances	Aérosols	Mousses	Halons	Refrigeration		Solvants	Agents de transformation	Inhalateurs a doseur	Utilisation de laboratoire	Bromure de méthyle		Gonflage de tabac	Total Sector Consumption
				Fabrication	Services d'entretien					QPS	Non QPS		
CFC					23.4								23.4
CTC													0
Halons													0
Methyl Bromide										4.8	177.		181.8
Others													0
TCA													0

(IV) DONNEES DU PROJET		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Total
Limites de la consommation du Protocole de Montréal		MB	207.5	207.5	207.5	207.5	207.5	207.5	207.5	207.5
Consommation maximale permise (Tonnes PAO)		MBR	295.8	255.	207.5	183.6	163.2	132.6	81.6	0.
Coûts de projet (\$US)		UNIDO	Coûts de projet	600,000.	800,000.	300,000.	106,301.			1,806,301.
			Coûts de soutien	45,000.	60,000.	22,500.	7,973.			135,473.
Total des fonds approuvés en principe (\$US)			Coûts de projet	600,000.	800,000.	300,000.	106,301.			1,806,301.
			Coûts de soutien	45,000.	60,000.	22,500.	7,973.			135,473.
Total des fonds débloqués par le Comité exécutif (\$US)			Coûts de projet	600,000.	800,000.	300,000.	0.			1,700,000.
			Coûts de soutien	45,000.	60,000.	22,500.	0.			127,500.
Total des fonds demandés pour l'année en cours (\$US)			Coûts de projet				106,301.			
			Coûts de soutien				7,973.			

(V) RECOMMANDATION DU SECRETARIAT:	Approbation générale
---	-----------------------------

QPS: Applications sanitaires préalables à l'expédition

Non-QPS: Applications autres que sanitaires et préalables à l'expédition

FICHE D'EVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

Honduras

(I) TITRE DU PROJET	ORGANISME:
bromuro de metilo	UNIDO

(II) DERNIERES DONNEES DE L'ARTICLE 7 (Tonnes PAO)					ANNEE: 2008
CFC: 23.4	CTC: 0	Halons: 0	MB: 172.2	TCA: 0	

(III) DERNIERES DONNEES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (Tonnes PAO)											ANNEE: 2008		
Substances	Aérosols	Mousses	Halons	Refrigeration		Solvants	Agents de transformation	Inhalateurs a doseur	Utilisation de laboratoire	Bromure de méthyle		Gonflage de tabac	Total Sector Consumption
				Fabrication	Services d'entretien					QPS	Non QPS		
CFC					23.4								23.4
CTC													0
Halons													0
Methyl Bromide									4.8	177			181.8
Others													0
TCA													0

(IV) DONNEES DU PROJET		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Total
Limites de la consommation du Protocole de Montréal		MB	207.5	207.5	207.5	207.5	207.5	207.5	207.5	207.5
Consommation maximale permise (Tonnes PAO)		MBR	295.8	255	207.5	183.6	163.2	132.6	81.6	0.
Coûts de projet (\$US)	UNIDO	Coûts de projet	600,000.	800,000.	300,000.	106,301.				1,806,301.
		Coûts de soutien	45,000.	60,000.	22,500.	7,973.				135,473.
Total des fonds approuvés en principe (\$US)		Coûts de projet	600,000.	800,000.	300,000.	106,301.				1,806,301.
		Coûts de soutien	45,000.	60,000.	22,500.	7,973.				135,473.
Total des fonds débloqués par le Comité exécutif (\$US)		Coûts de projet	600,000.	800,000.	300,000.	0.				1,700,000.
		Coûts de soutien	45,000.	60,000.	22,500.	0.				127,500.
Total des fonds demandés pour l'année en cours (\$US)		Coûts de projet				106,301.				
		Coûts de soutien				7,973.				

(V) RECOMMANDATION DU SECRETARIAT:	Approbation générale
---	----------------------

QPS: Applications sanitaires préalables à l'expédition

Non-QPS: Applications autres que sanitaires et préalables à l'expédition

DESCRIPTION DE PROJET

1. L'ONUDI a présenté, au nom du Honduras, un rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la troisième tranche de la deuxième phase du plan national hondurègne d'élimination du bromure de méthyle, ainsi qu'une demande de financement de la quatrième et dernière tranche du projet, aux fins d'examen par le Comité exécutif, à sa 59^{ème} réunion. Le niveau de financement sollicité s'élève à 106 301 \$US, plus des frais d'appui d'agence d'un montant de 7 973 \$US.

Généralités

2. A l'occasion de sa 37^{ème} réunion, le Comité exécutif a examiné une proposition de projet visant à éliminer complètement l'utilisation du bromure de méthyle comme fumigène de sol destiné à traiter les plants de melon, de banane et de tabac (soit 412 tonnes de PAO), en tenant compte des corrections apportées à sa 42^{ème} réunion, et il a approuvé le financement de la première phase du projet, qui s'élève à 1 977 454 \$US. Depuis l'approbation du projet, les Parties au Protocole de Montréal ont décidé de modifier le calendrier d'élimination du bromure de méthyle, initialement proposé par les autorités du Honduras (décisions XV/35 et XVII/34). A sa 48^{ème} réunion, le Comité exécutif a approuvé le calendrier révisé d'élimination du bromure de méthyle et il a autorisé l'ONUDI à présenter une proposition visant à éliminer complètement le bromure du méthyle.

3. A sa 50^{ème} réunion, le Comité exécutif a approuvé quant au principe la deuxième phase du plan d'élimination du bromure de méthyle concernant le Honduras, dont le coût total s'élève à 1 806 301 \$US, plus des frais d'appui d'agence pour l'ONUDI d'un montant de 135 473 \$US. Au titre de la deuxième phase du projet, les autorités se sont engagées à réduire de 20 pour cent la consommation de bromure de méthyle avant 2008 au plus tard, et à l'éliminer complètement avant 2012 au plus tard. Depuis lors, le Comité exécutif a approuvé trois des quatre tranches du projet, dont l'enveloppe s'élève en tout à 1 700 \$US 000, plus des frais d'appui d'agence pour l'ONUDI d'un montant de 127 500 \$US.

Rapport périodique

4. En 2008, l'ONUDI a renouvelé l'accord conclu avec l'unité de l'ozone sur la gestion, le contrôle des approvisionnements et les services de soutien, et elle s'est portée acquéreuse du matériel nécessaire à la mise en œuvre des technologies de remplacement au niveau des exploitations agricoles.

5. Il était proposé, dans le projet initial, de mettre en place au sein du département de la science et de la technologie (DICTA) un correspondant chargé des programmes de formation, du travail en laboratoire, et du transfert de technologie aux planteurs de melons, afin de garantir la pérennité des technologies de remplacement au Honduras. Toutefois, au cours de la période de mise en œuvre du projet, il a été constaté que la DICTA ne pourrait pas jouer le rôle de correspondant. En conséquence, les activités que la DICTA étaient censée entreprendre, y compris la formation, ont été mises en œuvre par les différents producteurs de melons. Ceux-ci ont financé sur leurs propres deniers des activités de formation supplémentaires. A l'heure actuelle, l'Administrateur des Bureaux de l'Ozone examine la possibilité de conclure un accord avec l'Université du Honduras, afin de faire bénéficier aux agriculteurs d'un programme de formation et/ou de constituer une association de producteurs.

6. A compter de septembre 2009, sur une enveloppe totale de 1 700 000 \$US approuvée à ce jour, un montant de 1 640 578 \$US a été décaissé ou engagé par l'ONUDI.

Plan d'action

7. Les autorités du Honduras se sont engagées à éliminer complètement le bromure de méthyle d'ici à la fin 2012. Cet objectif sera atteint grâce à la mise en œuvre des activités entreprises jusqu'à ce jour, et au soutien apporté par les activités supplémentaires suivantes: acquisition de matériels supplémentaires, notamment de matériels agricoles, destiné à être distribués aux planteurs de melons, mise en œuvre des programmes de formation à l'attention des producteurs, et surveillance constante des utilisateurs de bromure de méthyle et des résultats obtenus par ses succédanés.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRETARIAT

OBSERVATIONS

8. La consommation de bromure de méthyle (172,2 tonnes de PAO) déclarée par les autorités du Honduras pour l'année 2008 est inférieure de 35,3 tonnes de PAO au niveau maximal autorisé pour cette année là prévu en vertu de l'accord conclu entre le Honduras et le Comité exécutif. Au vu des renseignements communiqués pour 2009 par l'Administrateur des Bureaux de l'Ozone, la consommation de bromure de méthyle serait estimée à 165,0 tonnes de PAO, soit 18,6 tonnes de PAO au dessous du niveau autorisé pour cette année-ci aux termes de l'accord.

9. Au cours du débat sur le projet d'investissement présenté à la cinquante-neuvième réunion, et en particulier sur la viabilité à long terme des technologies de remplacement du bromure de méthyle actuellement mises en œuvre, l'ONUDI a indiqué que la viabilité de l'élimination était en partie due aux réglementations actuelles applicables au PAO, qui permettent de contrôler les importations de bromure de méthyle en fonction des niveaux autorisés dans le plan d'élimination. L'Administrateur des Bureaux de l'Ozone rédige un amendement à la législation sur le PAO afin de s'assurer de sa conformité avec l'accord sur l'élimination du bromure de méthyle. Les planteurs de melons sont les parties prenantes les plus vivement intéressées à la pérennité à long terme du projet. Deux d'entre eux commercialisent leurs produits parvenus à maturité sans qu'ils aient été traités à l'aide de produits chimiques – dont l'utilisation est interdite. L'unité de l'ozone a indiqué que les producteurs prévoient d'homologuer des procédés de production ayant recours à des technologies de remplacement (les autorités du Honduras demandent aussi aux producteurs de se porter garants de la qualité de leurs produits). En outre, les producteurs ont aussi investi dans leurs exploitations en sus des investissements qu'ils ont réalisés dans le matériel, notamment agricole, et la formation auxquels ils ont accès dans le cadre du projet. L'unité de l'ozone a également joué un rôle essentiel dans la mise en œuvre, le suivi et la coordination du projet. Elle fournit un appui technique, environnemental, économique et social, afin de garantir la viabilité à long terme du projet, et l'élimination complète de l'utilisation du bromure de méthyle.

10. La question de l'incapacité de la DICTA d'intervenir en tant que correspondant pour la formation, les essais de laboratoire et le transfert de technologie, a fait l'objet de consultations plus approfondies avec l'ONUDI. Il a été signalé que, s'il est vrai que le transfert de ces responsabilités aux producteurs de melons évitait une désorganisation de la mise en œuvre des activités d'élimination, il compromettrait aussi le renforcement d'une institution nationale (c'est-à-dire d'une institution qui serait en mesure d'assurer à l'avenir aux nouveaux exploitants agricoles une aide/un soutien technique en matière de technologies de remplacement du bromure de méthyle) et empêchait cette dernière de traiter avec les producteurs après l'achèvement des activités du projet. Face à cette difficulté, l'ONUDI a indiqué qu'en plus de la possibilité qu'elle examinait de conclure un accord en matière de formation avec l'Université du Honduras, l'unité de l'ozone, en coopération du Secrétaire de l'Agriculture, envisageait de remettre au goût du jour le centre de formation professionnelle aux métiers de l'agriculture, situé dans la zone de production, afin qu'il puisse

servir à mettre en œuvre les activités d'assistance technique. Cette question sera abordée au cours de la période de mise en œuvre du projet.

RECOMMANDATION

11. Le Secrétariat recommande l'approbation globale de la quatrième tranche de la deuxième phase du plan national d'élimination du bromure de méthyle au Honduras, avec les coûts d'appui associés, au niveau de financement précisé dans le tableau ci-dessous,

	Titre du projet	Financement du projet (\$US)	Coûts d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Plan national d'élimination du bromure de méthyle, deuxième phase (quatrième tranche)	106 301	7 973	ONUDI

étant entendu que:

- a) Le décaissement est subordonné à la soumission au Secrétariat du Fonds d'une communication officielle du gouvernement du Honduras, déclarant que le niveau de la consommation du bromure de méthyle en 2009 a été inférieur à 183,6 tonnes de PAO, qui représente le niveau maximum autorisé de consommation prévu dans l'accord conclu entre le Honduras et le Comité exécutif.
- b) L'ONUDI présentera un rapport annuel sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du projet jusqu'à ce que l'utilisation du bromure de méthyle soit complètement éliminée.

FICHE D'EVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

Honduras

(I) TITRE DU PROJET	ORGANISME:
Plan d'élimination du CFC	PNUE, ONUDI

(II) DERNIERES DONNEES DE L'ARTICLE 7 (Tonnes PAO)				ANNEE: 2008	
CFC: 23.4	CTC: 0	Halons: 0	MB: 172.2	TCA: 0	

(III) DERNIERES DONNEES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (Tonnes PAO)											ANNEE: 2008		
Substances	Aérosols	Mousses	Halons	Refrigération		Solvants	Agents de transformation	Inhalateurs a doseur	Utilisation de laboratoire	Bromure de méthyle		Gonflage de tabac	Total Sector Consumption
				Fabrication	Services d'entretien					QPS	Non QPS		
CFC					23.4								23.4
CTC													0
Halons													0
Methyl Bromide									4.8	177.			181.8
Others													0
TCA													0

(IV) DONNEES DU PROJET			2008	2009	2010	Total
Limites de la consommation du Protocole de Montréal			CFC	49.7	49.7	0.
Consommation maximale permise (Tonnes PAO)			CFC	39.7	39.7	0.
Coûts de projet (\$US)	UNEP	Coûts de projet	146,000.	52,000.		198,000.
		Coûts de soutien	18,980.	6,760.		25,740.
	UNIDO	Coûts de projet	301,000.	37,500.		338,500.
		Coûts de soutien	22,575.	2,813.		25,388.
Total des fonds approuvés en principe (\$US)			Coûts de projet	447,000.	89,500.	536,500.
			Coûts de soutien	41,555.	9,573.	51,128.
Total des fonds débloqués par le Comité exécutif (\$US)			Coûts de projet	447,000.	0.	447,000.
			Coûts de soutien	41,555.	0.	41,555.
Total des fonds demandés pour l'année en cours (\$US)			Coûts de projet		89,500.	89,500.
			Coûts de soutien		9,573.	9,573.

(V) RECOMMANDATION DU SECRETARIAT:	Approbation générale
---	----------------------

QPS: Applications sanitaires préalables à l'expédition

Non-QPS: Applications autres que sanitaires et préalables à l'expédition

DESCRIPTION DE PROJET

12. A la 59^{ème} réunion du Comité exécutif, le PNUE, en qualité d'agence principale d'exécution, a présenté, au nom du Honduras, une demande de financement concernant la seconde et dernière tranche du plan de gestion d'élimination finale (PGEF). Celle-ci s'élève en tout à 52 000 \$US, plus des frais d'appui d'agence d'un montant de 6 760 \$US en faveur du PNUE, et à 37 500 \$US, plus des frais d'appui d'agence d'un montant de 2 813 \$US en faveur de l'ONUDI. Les documents présentés comportent également un rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du PGEF au cours de la période 2008-2009 et sur le programme de mise en œuvre pour 2010.

Généralités

13. A sa 55^{ème} réunion, le Comité exécutif a approuvé le PGEF applicable au Honduras afin d'éliminer complètement la consommation de CFC dans le pays avant 2009, au plus tard. Il a approuvé, quant au principe, une enveloppe totale de 536 500 \$US, plus des frais d'appui d'agence d'un montant de 51 128 \$US. A cette même occasion, il a approuvé le versement au PNUE d'une somme de 146 000 \$US, plus des frais d'appui d'agence s'élevant à 18 980 \$US, et à l'ONUDI, d'une somme de 301 000 \$US, plus des frais d'appui d'agence s'élevant à 22 575 \$US, pour la mise en œuvre de la première tranche du PGEF.

Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la première tranche du PGEF

14. Suite à l'approbation du PGEF par le Comité exécutif, plus de 160 fonctionnaires ont été formés à la surveillance des SAO et du matériel utilisant des SAO; plus de 2000 techniciens ont été formés aux bonnes pratiques en matière d'entretien de l'équipement de réfrigération, et 100 techniciens supplémentaires du centre de formation professionnelle ont été formés aux procédures d'entretien et de conversion de cet équipement fonctionnant à l'aide de produits réfrigérants à base d'hydrocarbures, et la conversion d'appareils frigorifiques fonctionnant aux CFC dans le principal hôpital a démarré. Une commission technique a également été créée pour contribuer à l'application du code de bonnes pratiques; du matériel destiné à la récupération et au recyclage et des outils destinés à l'entretien ont été distribués, ce qui a permis de recycler en tout 27 tonnes de CFC-12 depuis 1999; en outre, des activités de surveillance, d'établissement et de communication de rapport ont été entreprises.

15. D'ici à décembre 2009, sur une enveloppe de 447 000 \$US approuvée pour la première tranche, un montant de 157 326 \$US aura été décaissé. Le solde de 289 674 \$US sera ajouté au financement provenant de la seconde tranche, et sera déboursé en 2010. Le financement qu'il reste à verser est essentiellement destiné à la conversion des réfrigérateurs domestiques qui cesseront d'utiliser les CFC au profit des hydrocarbures, ainsi qu'à la conversion d'autres systèmes (notamment, ceux de certains hôpitaux), en systèmes utilisant des produits réfrigérants de remplacement.

Plan d'action pour la seconde tranche du PGEF

16. Les autorités du Honduras s'engagent à mettre en œuvre, dans le cadre du second programme de travail du PGEF, les activités suivantes, notamment: la poursuite des activités d'assistance technique en vue de prévenir le commerce illégal des SAO, la formation de 1 500 techniciens supplémentaires aux bonnes pratiques en matière d'entretien des appareils frigorifiques, et la mise au point définitive et l'application du code de bonnes pratiques applicable au secteur de l'entretien des appareils frigorifiques et des climatiseurs. La conversion du matériel fonctionnant aux CFC sera aussi opérée et du matériel de récupération et d'entretien sera livré; en outre, des activités de surveillance, d'évaluation de projets et d'établissement et de communication de rapports afférentes à ce domaine seront menées à bien.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRETARIAT

OBSERVATIONS

17. La consommation de CFC qui a été déclarée pour 2008 par les autorités du Honduras, aux termes de l'article 7 du Protocole de Montréal - soit 23,4 tonnes de PAO - était déjà de 26,3 tonnes de PAO inférieure à la quantité de PAO autorisée pour cette année - soit 49,7 tonnes. Selon les estimations, la consommation de CFC en 2009 serait de 13 tonnes de PAO.

18. Le Secrétariat s'est entretenu avec le PNUE et l'ONUDI des questions techniques et des problèmes de coûts liés aux centres de récupération et de recyclage qu'il est proposé de mettre en place. Il a évoqué avec ces deux organisations la question de savoir si les machines de récupération et de recyclage font appel à plusieurs produits réfrigérants ainsi que la question des prix et de la disponibilité des produits réfrigérants de remplacement. Les observations suivantes ont été formulées: depuis 1999, près de 27 tonnes de PAO comportant des CFC-12 ont été recyclées; des quantités supplémentaires de produits réfrigérants (qui n'ont pas été quantifiées) ont été réutilisées sans qu'il ait été fait appel aux installations de recyclage. Le matériel de récupération/recyclage acheté prévoit l'utilisation de plusieurs produits réfrigérants, et il a été sélectionné suite à une analyse approfondie du secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération au Honduras. En outre, l'unité de l'ozone surveille systématiquement le réseau de récupération/recyclage, et réaffecte le matériel qui n'est pas utilisé correctement. Le prix du CFC-12 (17 \$US/kg) est plus élevé que celui de la plupart des produits réfrigérants disponibles au Honduras.

19. Le Secrétariat a également sollicité des éclaircissements auprès des agences d'exécution sur la question de savoir si le gouvernement du Honduras serait en mesure d'éliminer complètement les CFC d'ici à la fin 2009 et de maintenir ce niveau de consommation, au travers des activités proposées pour la dernière tranche du PGEF. Le PNUE a signalé que des réductions substantielles de la consommation de CFC avaient été possibles grâce à la législation en vigueur sur les SAO et au soutien de l'unité de l'ozone.

20. Constatant qu'à sa 55^{ème} réunion, le Comité exécutif avait approuvé le financement pour l'établissement du PGEH, le Secrétariat a également proposé qu'au cours de la mise en œuvre de la dernière tranche du PGEF, le PNUE et l'ONUDI envisagent de dispenser des conseils au gouvernement sur la mise en œuvre de quelques mesures préliminaires destinées à favoriser l'élimination ces CFC en temps voulu. Le PNUE a indiqué que l'unité de l'ozone avait été informée sur l'opportunité d'établir un régime de contingentement des HCFC afin de respecter les niveaux de réduction des HCFC prévus à l'horizon 2013 et 2015.

RECOMMANDATION

21. Le Secrétariat du Fonds recommande au Comité exécutif de prendre les dispositions suivantes:
- a) Prendre note du rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la première tranche du plan de gestion de l'élimination finale au Honduras; et
 - b) Approuver le programme annuel de mise en œuvre pour 2010.

22. Le Secrétariat recommande, en outre, l'approbation globale de la seconde tranche du PGEF applicable au Honduras, avec tous les coûts d'appui associés au niveau du financement figurant au tableau ci-dessous, étant entendu que le PNUE et l'ONUDI présenteront un rapport sur l'état d'avancement du programme annuel de mise en œuvre pour 2010 à la 62^{ème} réunion du Comité exécutif:

	Titre du projet	Financement du projet (\$US)	Coût d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Plan de gestion de l'élimination finale (deuxième tranche)	52 000	6 760	PNUE
b)	Plan de gestion de l'élimination finale (deuxième tranche)	37 500	2 813	ONUDI
